

DEPARTEMENT
POLITIQUE JEUNESSE
DE LA LOZERE

CHALLENGE

JEUNES #2023



animation locale
santé mentale
volontariat

environnement
citoyenneté
européenne

Dossier de presse



Le Challenge Jeunes 6 ans d'une success story

Le « Challenge jeunes » fête sa sixième édition cette année. Mis en place en 2018 par le Département dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse, ce coup de pouce à des initiatives portées sur le territoire a fait les preuves de son intérêt. Il est donc renouvelé cette année, et même amélioré d'une clause supplémentaire. Ce dispositif a pour objectif d'encourager l'engagement et la prise d'initiatives des jeunes adultes, entre 18 et 30 ans, de mettre en avant et d'aider financièrement les projets retenus par le jury. Il s'inscrit dans la démarche globale que s'est fixé le Département à travers sa politique jeunesse : aider les adultes de demain à se construire, en les incitant à être acteurs et responsables de leur avenir, en considérant la jeunesse comme une ressource, par l'encouragement de ses capacités d'initiative et d'action.

Le dispositif permet de répartir une enveloppe exceptionnelle de **8 500 €** soit 2 000€ de plus qu'initialement prévu au regard de la qualité des projets présentés.

Depuis 2018, **19** jeunes ont obtenu une bourse pour mener à bien des projets dans des domaines aussi divers que le patrimoine local, l'humanitaire, la reprise ou la création de commerces, la création d'une oeuvre de spectacle vivant, des actions en direction de publics empêchés.





Promotion 2022 du Challenge Jeunes

Comment candidater ?

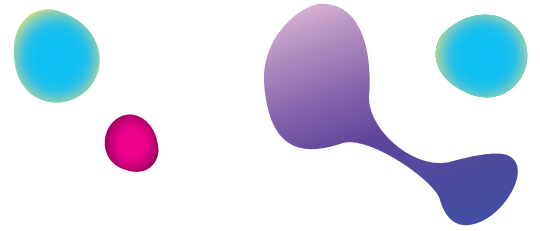
Pour déposer son dossier, il est nécessaire

- d'avoir entre 18 et 30 ans inclus
- vivre en Lozère (ou avoir un projet d'installation durable en Lozère ou un projet sur le territoire)
- présenter un projet individuel ou collectif pour favoriser l'engagement des jeunes, encourager les pratiques culturelles sportives ou scientifiques ou favoriser l'ouverture de l'Europe
- être à l'initiative du projet et porteur de l'action
- réaliser le projet dans un délai de un an après le passage devant le jury
- ne pas avoir été lauréat d'une précédente édition

Quant au projet, il doit concerner l'un des domaines suivants :

- La citoyenneté et l'animation locale
- L'environnement
- La solidarité internationale
- La solidarité de proximité
- L'Europe
- Le volontariat

Nouveauté de l'édition 2023



Pour l'édition 2023, le Challenge jeunes a été complété par le prix du jeune bénévole.

Les jeunes Lozériens s'engagent de plus en plus tôt dans la vie des associations. Beaucoup sont bénévoles pendant les festivals d'été, d'autres sont très impliqués dans les associations de leur lycée ou des associations sportives ou caritatives. Certains sont aussi très actifs en tant que sapeurs-pompiers volontaires. L'idée est d'inviter les associations à présenter un jeune qu'elles estiment être « le jeune bénévole de l'année ». C'est donc l'association qui dépose le dossier.

Conditions pour déposer la candidature :

- le jeune devra avoir entre 15 et 18 ans
- il devra être bénévole dans une association domiciliée en Lozère, ou sapeur-pompier volontaire
- le dossier comprendra une lettre qui présente le jeune et qui détaille son implication dans l'association
- le dossier pourra être complété par tout élément pouvant aider le jury à faire son choix (articles de presse, photos d'évènements avec le jeune, témoignages...)

Critères de sélection :

- la durée de l'engagement du jeune bénévole
- l'impact sur le territoire, pour les habitants
- la contribution du jeune par son action à la cohésion territoriale ou la préservation du lien social
- le public concerné, le(s) bénéficiaire(s) du bénévolat
- le rôle précis du bénévole dans l'association

Après vote du jury du Challenge jeunes, 3 « chèques » de 150 euros seront remis aux lauréats.





Trott'in Lozère - Lauréat 2020

Que sont-ils devenus ?

Parmi les projets lauréats, certains sont aujourd'hui **en plein développement**, notamment :

- **Manon Fabre** - édition 2019 - « **Cévennes in the box** » - Prix de 3 000 euros. Il s'agit d'une boutique de produits locaux, avec un espace de dégustation tapas, un service de livraison à domicile et un site e-commerce de box de produits locaux imaginés au Pont-de-Montvert.

- **Clément Blaquière** - édition 2020 - « **Trott'in Lozère** » - Prix de 2 000 euros. L'activité a été lancée en 2021, il s'agit de randonnées encadrées en trottinettes électriques. Un site internet a été créé. Le siège social est à Blajoux. Plusieurs départs sont possibles (Mende, la Canourgue, Florac, Marvejols... en fonction des demandes).

D'autres ont fait le choix de la **reprise de commerce** et contribuent ainsi au maintien du service dans des communes lozériennes :

- **Jules Servy** - édition 2022 pour la reprise de la **Boucherie de la Malène** - Prix de 2 250€. Originaire de Millau, Jules Servy a repris la boucherie de La Malène suite au départ en retraite de son propriétaire.

- **Alain Rodriguez** – édition 2022 pour la reprise du **garage d'Ispagnac** – Prix de 2 250€



Jules Servy



Manon Fabre



Clément Blaquière



Alain Rodriguez

Grâce au Challenge Jeunes **de nouvelles activités** ont aussi vu le jour en Lozère, notamment :

- **Elodie Bord** - édition 2018 pour la **boutique « Hestia »** - Prix de 1 000€. Concept store éclairage et objets de décoration à Langogne.
- **Coline Blondeau et Mathieu Trijaud** – édition 2020 pour l'ouverture de la guinguette **« les 5 arches »** (Castelbouc) - prix de 2 500€.
- **Eugénie Mallet** – édition 2021 pour la création d'un **institut de beauté à l'Habitarelle** – prix de 2 000€.
- **Audrey Boulard** – édition 2022 pour des **ateliers de sensibilisation** aux enjeux de l'éco-conception et de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération - prix de 600 €.



Coline Blondeau et Mathieu Trijaud ont ouvert la guinguette « Les 5 arches» à Castelbouc

Des projets non aboutis

Certains lauréats n'ont malheureusement pas pu mener à terme leur projet. C'est le cas notamment de :

- **Quentin Rames** – édition 2018 pour la création d'un club de robotique – prix de 1 000€. Pour des raisons personnelles, Quentin a dû quitter la Lozère et n'a donc pas pu réaliser son projet. Il a remboursé son prix.
- **Adrien Lacombe** – édition 2021 pour la création d'une école bilingue « talk of the town » – prix de 1 500€. Adrien n'a pas pu aller au bout de son projet qui représentait une charge trop lourde d'un point de vue administratif et financier pour un porteur seul mais il est toujours en accompagnement par Lozère Développement pour réorienter son projet.

Moisson de candidatures 2023

Pour cette édition 2023, neuf jeunes ont déposé leur candidature

Le jury est composé de

- Patricia Brémond, Vice-présidente du Conseil départemental, présidente de la commission Jeunesse, éducation et citoyenneté
- Johanne Trioulier, Vice-présidente du Conseil départemental, présidente de la commission Sports, culture, patrimoine et vie associative
- François Robin, Conseiller départemental, vice-président de la commission Sports, culture, patrimoine et vie associative
- Guilhem Bonnaud, Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)
- Jean Philippe Robert, Chambre des Métiers et de l'Arstisanat (CMA)
- Vincent Gatin, Responsable de Lozère Développement
- Coline Blondeau et Mathieu Trijaud, challengeurs de l'édition 2020, créateurs de la Guinguette aux 5 arches.

Les candidats ont dix minutes pour présenter leur projet devant le jury, le mercredi 14 juin 2023.

A l'issue des présentations, le jury délibère et donne le palmarès.

Kenza Zinini

L'écocitoyenneté est au coeur du projet de Kenza Zinini. Actuellement en alternance au sein de Project Rescue Ocean, elle a pour ambition de développer l'antenne lozérienne de l'association à travers divers événements et des ateliers de sensibilisation auprès du grand public et de scolaires.

L'objectif est à la fois de faire prendre conscience aux Lozériens que la problématique environnementale touche également le territoire, et de mener des actions pour réduire le nombre de déchets qui sont laissés dans la nature. Avec l'aide de deux autres bénévoles, Kenza Zenini a déjà mis sur pied une opération de nettoyage en avril dernier au Parc Wunsiedel au cours de laquelle une trentaine de bénévoles ont

récolté 100kg de déchets. En mai dernier, elle a également organisé une rando écocitoyenne lors de la journée citoyenne de Marvejols.



Elisa Morera

La candidature d'Elisa Morera suit le fil de sa formation à l'école supérieure de mode de Marseille. Lozérienne de naissance, elle a voulu revenir sur ses terres pour retrouver une qualité de vie qu'elle ne pouvait obtenir en ville. Elle souhaite ouvrir son atelier de couture sur la commune de Bourgs-sur-Colagne où elle déjà trouvé son local.

Encouragée par Valérie Valent, qui a créé l'atelier textile Maletine à Marvejols, avec l'aide du Réseau Lozère Nouvelle Vie, Elisa Morera a pour objectif d'offrir un service de retouche et de conception, de vendre des éléments de mercerie aux habitants du bassin de vie et de créer des broderies personnalisées qu'elle souhaite valoriser

par des ventes en ligne. A terme, elle envisage d'ouvrir également un magasin de tissus.



Marine Pouzol et Guillaume Pons

Marine et Guillaume voient la vie en guinguette, une guinguette au bord de l'eau, à Balsièges.

Au menu : des pizzas fraîches, des planches de charcuterie, des paninis, du vin, des bières... et de la musique. Avec le Cabanon, l'objectif du couple est de créer un lieu convivial où se régaler au bord du Lot.



Léana Bourgon

Reliure/dorure et réparation de livres sont le cœur de l'activité que mène Léana Bourgon au sein de son atelier ouvert en avril dernier en plein centre de La Malène.

Nourrie par un semestre au Suzhou Art and Design Technology Institut en Chine et par un CAP Art de la reliure, Léana a développé une passion pour le travail artisanal et manuel et souhaite transmettre son amour des livres et son savoir-faire.

L'objectif est d'ouvrir une boutique entre avril et octobre pour faire découvrir son métier et vendre des créations comme des cartes postales, carnets, marque-pages... Tandis qu'en hiver elle pourra se consacrer à des travaux pour des particuliers et des collectivités.

Clémence Mouret et Fabien Deltour

C'est avec gourmandise que Clémence et Fabien ont conçu leur projet agricole. Leur idée ? Transformer le lait de vache et de brebis du Gaec de Nogardel, où travaille Clément, en crème gacée et sorbets réalisés avec des fruits de saison, le tout assorti d'une gamme de biscuits secs. Tous les produits seront sélectionnés au plus près, dans un rayon de 100 km.

Le couple envisage de construire son atelier l'automne prochain, de débiter la production au printemps 2024 et de mettre ses premiers produits à la vente directe pour l'été 2024. L'atelier va sortir de terre à Saint-Pierre-de-Nogaret.

Salomé Manzo

Le projet de Salomé Manzo associe sa formation professionnelle et ses valeurs : elle souhaite conjuguer création de vêtements et écologie, ce qui de prime abord est antinomique. Elle s'appuie sur le principe du upcycling qui consiste à récupérer des matériaux dont on n'a plus l'usage pour réaliser autre chose. Elle a expérimenté cette méthode de création pendant ses études en réalisant des vêtements à partir de chutes de jean de l'atelier Tuffery. Aujourd'hui, elle espère développer un atelier à la fois pour commercialiser ses produits et faire découvrir cette solution de réduction des déchets auprès des industriels de la mode, des acheteurs et des citoyens de manière générale. Elle a choisi de s'installer à Florac-Trois-Rivières où elle a grandi et souhaite aujourd'hui revenir pour y poser ses valises après ses années



Maeva Begue

Chanac n'a plus de boulangerie depuis plusieurs mois. Pas d'inquiétude, Maeva Bègue et son compagnon, Thomas Juredieu, ont décidé de reprendre le commerce et de proposer sous peu du pain blanc, des pains spéciaux, des viennoiseries 100% maison (croissants, pain au chocolat, suisses, brioches, choux...) mais aussi des crêpes et des galettes, des pizzas, quiches, sandwiches, croque-monsieurs... et pourquoi pas des glaces et des confitures de saison.

Axel Descaves

Déjà soutenu par France Active et Lozère Initiative, Axel Descaves a créé son entreprise de charpente-construction bois en mars dernier.

Pour lui, proposer un travail de qualité sur le patrimoine bâti de la Lozère représente un objectif personnel et créer sa propre entreprise, la perspective de travailler avec plus de liberté. Son siège est situé sur le Causse Méjean.

Camille Ghersey

Des cosmétiques fabriqués maison à Recoules-de-Fumas, Camille Ghersey en réalise déjà avec sa marque LUPA'lis créée en 2022. Dentifrices en pâte et en poudre, déodorants, huiles pour les cheveux, le visage et le corps, masques à la spiruline, démaquillant et nettoyant, le tout avec des produits cultivés et récoltés en France, par des producteurs locaux.

Mais il manque un produit à la gamme de LUPA'lis, un produit assez rare dans l'univers de la cosmétique naturelle faite maison : un baume solaire.

Ce produit, qui serait respectueux de la peau et de la faune marine, doit garantir une véritable protection contre le soleil. Là réside véritablement le défi. Le

développement de ce baume requiert des recherches en laboratoire pour commercialiser un produit fiable.



Et les jeunes bénévoles ?

Dans le cadre du prix des jeunes bénévoles, trois associations ont souhaité mettre en valeur l'engagement d'un de leurs bénévoles.

Mais nous ne pouvons divulguer leur nom aujourd'hui. Le résultat leur sera communiqué par courrier dans quelques jours et une cérémonie de remise des prix sera organisée en septembre prochain.

Les associations qui ont présenté un dossier :

- **Le Mende Gévaudan Club**
- **Labo'Art**
- **Le Centre d'Incendie et de Secours de Mende**



Palmarès 2023

Le jury a été très impressionné par la qualité des projets proposés pour cette édition 2023. Il a choisi de décerner le premier prix à la reprise de la boulangerie de Chanac, « un service de proximité et de développement économique indispensable », a souligné la présidente du jury, Patricia Brémond.

1/ Un prix de 1500€

Maeva Begue

2/ exaequo. Un prix de 1200€ pour

**Elisa Morera
Salomé Manzo**

3/ Coups de coeur exaequo. Un prix de 1000€ pour

**Kenza Zinini
Léana Bourgon**

4/ Un prix de 650€ pour

Axel Descaves

5/ Un prix de 500€ pour

**Clémence Mouret et Fabien Deltour
Camille Ghersy
Marine Pouzol et Guillaume Pons**

Le Conseil départemental leur souhaite bonne chance dans la poursuite de leur projet et suivra de près leur évolution.

Contact

Hélène GOSSELIN
Département de la Lozère
Attachée de presse
Direction du Cabinet, du Protocole et de la Communication
04 66 49 66 66 (Poste 2028) / 07 86 30 50 12

